

23 novembre 2006

06.171

Motion populaire du parti démocrate-chrétien neuchâtelois**Pour un canton à six communes**

Avec le PDC neuchâtelois, les citoyennes et citoyens soussignés, par voie de motion populaire et se référant à l'article 117a de la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, demandent au Grand Conseil d'entreprendre la restructuration de notre canton et six communes fondées sur les districts actuels.

Motivation:

La fusion de communes telle qu'elle est envisagée en diverses régions de notre canton n'apportera qu'une solution très partielle aux problèmes qui attendent les responsables politiques. Elle n'améliorera que faiblement les possibilités de développement. La plupart des projets communaux exigent aujourd'hui déjà une collaboration à l'échelle du district. Nous réclamons la prise en compte de cette réalité par le Grand Conseil. Nous lui demandons d'étudier la restructuration politique du canton sur la base des six districts actuels.

Premier signataire: Laurent Suter, Grand'Rue 22, 2075 Wavre

Motion populaire munie de 145 signatures.